

# La formation initiale des représentants du personnel en santé sécurité au travail (- 50 salariés)



## LES OBJECTIFS

- Clarifier les missions du CSE en matière de santé sécurité au travail, les prérogatives et le fonctionnement du CSE dans ce domaine
- S'impliquer dans la démarche de prévention des risques professionnels
- Acquérir des méthodes et des outils pour analyser les situations de travail et identifier les risques professionnels



## LES MODALITES

- Prérequis : aucun
- Public : les représentants du personnel
- Durée : 2 jours (14h)
- Intervenants : juriste en droit social et intervenant en prévention des risques professionnels
- Formation : intra ou inter
- Tarif : nous consulter
- Accès PMR



## UNE QUESTION ?

Contactez notre assistante administrative et commerciale

Magali Boullon

Au 07 62 69 34 17

m.boullon@actice.eu

Introduction – Inclusion : présentation du module et des participants, introduction thématique, recueil des attentes

*Méthodes/outils pédagogiques : évaluation en amont, jeux brise-glace*

### Maîtriser le fonctionnement et les prérogatives du CSE en SSCT

- Les droits et prérogatives du CSE en SSCT : rôle, pouvoirs, droits, cadre d'intervention, etc.
- Les appuis internes et externes des représentants du personnel
- Le fonctionnement du CSE < 50 salariés : composition, réunions
- Les moyens du CSE < 50 salariés : crédit d'heures, formation
- La présentation des réclamations à l'employeur, autre prérogative du CSE

⇒ Quiz

### S'impliquer dans la démarche globale de prévention des risques

- L'impact des conditions de travail sur la santé et la sécurité
- L'analyse de l'activité de travail en quelques mots ; le « travail réel » et ses apports
- L'évaluation des risques professionnels : le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP), le programme de prévention

### Connaître votre champ d'intervention : la santé sécurité au travail

- Santé, sécurité au travail : quelques notions clés
- La législation et la réglementation en matière de SST
- Les principes généraux de prévention
- Introduction aux 4 grandes fonctions du CSE en matière de SST

### Appréhender les accidents du travail et les maladies professionnelles

- Les accidents du travail : définitions, déclaration et analyse
- Les maladies professionnelles : les points clés

### Repérer les risques professionnels de son entreprise

- Zoom sur quelques risques professionnels

### La mise en mouvement du CSE en matière de SST

- Votre posture d'élus, lien avec les salariés de l'entreprise
- Votre plan d'actions : objectifs et actions à venir

Conclusion – Evaluation – Déclulsion

*Méthodes/outils pédagogiques : évaluation à chaud*